



# Problème chaudière à gaz surconsommation

Par **Soufie**, le **07/05/2012** à **09:41**

Bonjour,

Nous sommes locataires d'un logement depuis le mois d'août 2011.

L'hiver a certes été rude, mais le montant de nos factures de gaz nous paraît vraiment exorbitant! (2000€ depuis le mois de décembre).

Il s'agit d'un appartement de 90 m<sup>2</sup>, et nous avons du double vitrage partout...

La chaudière a au moins 15 ans, et à priori, elle n'a pas été entretenue par les précédents locataires (dernière date de révision :2006).

En toute bonne foi, le propriétaire a fait venir un chauffagiste pour qu'il contrôle la dite chaudière. Le réparateur n'a rien trouvé de particulier, enfin il a changé une pièce, mais cela n'a rien changé à notre monstrueuse consommation. (nouvelle facture de 800€ pr deux mois après révision de la chaudière).

Suite à cette dernière facture nous avons donc décidé de faire venir un autre chauffagiste pour avoir un second avis. Son diagnostic a été sans appel: il faut changer la chaudière. Il nous a certifié qu'avec une nouvelle chaudière nous diminurons quasiment de moitié notre consommation de gaz.

Dans quelle mesure pouvons-nous exiger du propriétaire qu'il fasse changer la chaudière?

Et d'autre part, Serait-il complètement injustifié de demander un geste au propriétaire sur notre prochain loyer?... ( nous en sommes encore à payer les premières factures que GDF a, bien heureusement accepté de nous échelonner, mais je ne sais pas comment nous allons faire pour régler la dernière de 800€!!)

Je vous remercie d'avance, nous sommes vraiment désespérés!